

## UN SERVICE ACCESSIBLE À TOUS

### SE DÉPLACER AU SEIN DE LA MÊME ZONE

Je suis Lylie, je réside à **Cavigny** (zone TAD Nord), je souhaite me rendre au bourg de **Marigny** (zone TAD Nord).



#### > ALLER



#### > RETOUR

Lylie peut reprendre le **OU** Lylie peut rentrer par trajet inverse **après avoir fait une réservation au préalable.**



**Il n'est pas obligatoire de faire un trajet aller-retour avec le service TAD.**

### SE DÉPLACER POUR UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP\*

Les personnes en situation de handicap\* sont prises à leur domicile et déposées sur le lieu de leur choix (sous condition des zones nord/sud).

Je suis Octave, je réside à **Biéville** (zone TAD Sud), je souhaite rendre visite à mes amis de **Condé-sur-Vire** (zone TAD Sud).



#### \* Sont concernées :

- les personnes porteuses de la carte CMI,
- les personnes en fauteuil roulant (UFR),
- les personnes avec une déficience visuelle,
- les titulaires d'une carte MDPH (cécité / canne blanche),
- les personnes handicapées titulaires d'une carte MDPH (80%).

## LISTE DES ARRÊTS DE DÉPOSE

### ZONE NORD

#### NOM DE L'ARRÊT

AIREL .....	BOURGAIS
CANISY .....	LE BOURG
CERISY-LA-FORÊT .....	LE BOURG
DANGY .....	LE BOURG
GRAIGNES - MESNIL-ANGOT .....	MAIRIE
HÉBÉCREVON (THÈREVAL) .....	LE BOURG
LA MEUFFE .....	QUARTIER DU PONT
LE LOREY .....	ÉCOLE
LOZON (MARIGNY-LE-LOZON) .....	PARKING ÉCOLE
MARIGNY (MARIGNY-LE-LOZON) .....	MAISON DE RETRAITE
MOON-SUR-ELLE .....	LA POMME D'OR
PONT-HÉBERT .....	MAIRIE
QUIBOU .....	LE BOURG
RÉMILLY-SUR-LOZON (RÉMILLY-LES-MARAIS) .....	ÉCOLE
SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE .....	MAIRIE
SAINT-FROMOND .....	LE BOURG
SAINT-GEORGES-D'ELLE .....	LE BOURG
SAINT-GILLES .....	MAIRIE
SAINT-JEAN-DE-DAYE .....	MAIRIE

### ZONE SUD

#### NOM DE L'ARRÊT

CONDÉ-SUR-VIRE .....	MAIRIE
DOMJEAN .....	RUE DAME GONNOR
FERVACHES (TESSY-BOCAGE) .....	LE BOURG
GUILBERVILLE (TORIGNY-LES-VILLES) .....	ÉCOLE
LAMBERVILLE .....	PARENTHÈSE VERTE
MOYON (MOYON-VILLAGES) .....	MAIRIE
SAINT-AMAND (SAINT-AMAND-VILLAGES) .....	MAIRIE
SAINT-JEAN-DES-BAISANTS (SAINT-JEAN-D'ELLE) .....	ÉGLISE
SAINT-ROMPHAIRE (BOURGVALLÉES) .....	ÉCOLE Parking de l'Église
SAINT-SAMSON-DE-BONFOSSÉ (BOURGVALLÉES) .....	PLACE DE GAULLE
TESSY-SUR-VIRE (TESSY-BOCAGE) .....	MAIRIE
TORIGNY-SUR-VIRE (TORIGNY-LES-VILLES) .....	RUE HAVIN

### AIRE URBAINE

#### NOM DE L'ARRÊT

AGNEAUX .....	PÔLE MEDICAL
SAINT-LÔ .....	BÉCHEVEL (BON SAUVEUR)
SAINT-LÔ .....	GARE (QUAI CARS TER)
SAINT-LÔ .....	HÔTEL DE VILLE
SAINT-LÔ .....	HÔPITAL (PARKING)
SAINT-LÔ .....	SAINT-JEAN (CLINIQUE)

**RÉSERVEZ par téléphone 02 33 05 05 05 ou en ligne**

[www.saint-lo-agglo.fr/fr/slam-transport-la-demande-tad](http://www.saint-lo-agglo.fr/fr/slam-transport-la-demande-tad)

slam

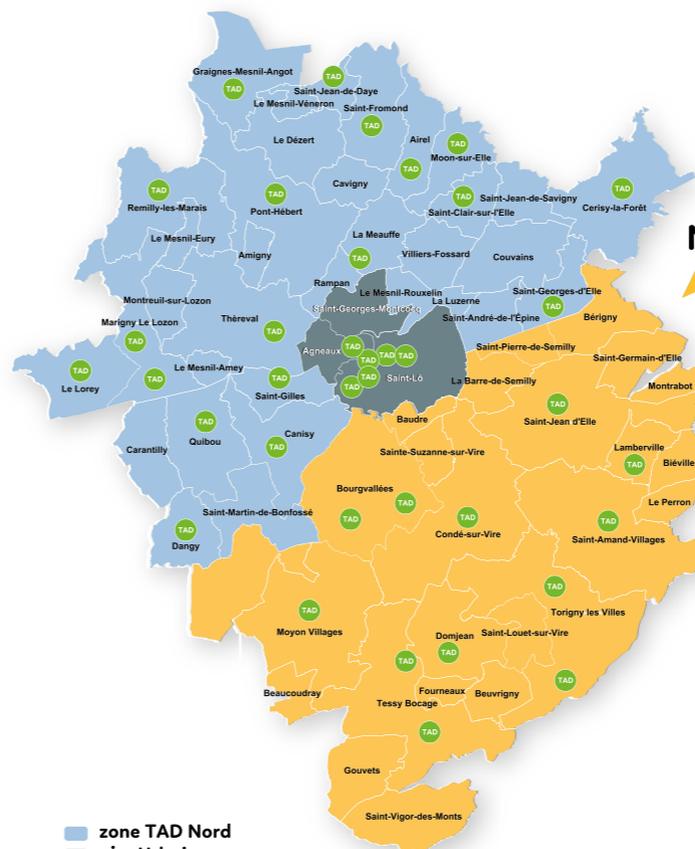
TRANSPORT À LA DEMANDE

slam

TRANSPORT À LA DEMANDE

SE DÉPLACER À LA DEMANDE ...

UN SERVICE POUR TOUS AVEC L'AGGLO !



- zone TAD Nord
- aire Urbaine
- zone TAD Sud
- TAD point de prise en charge ou de dépose TAD

Le territoire de Saint-Lô Agglo est divisé en 2 zones. Les zones Nord et Sud ne sont pas franchissables.

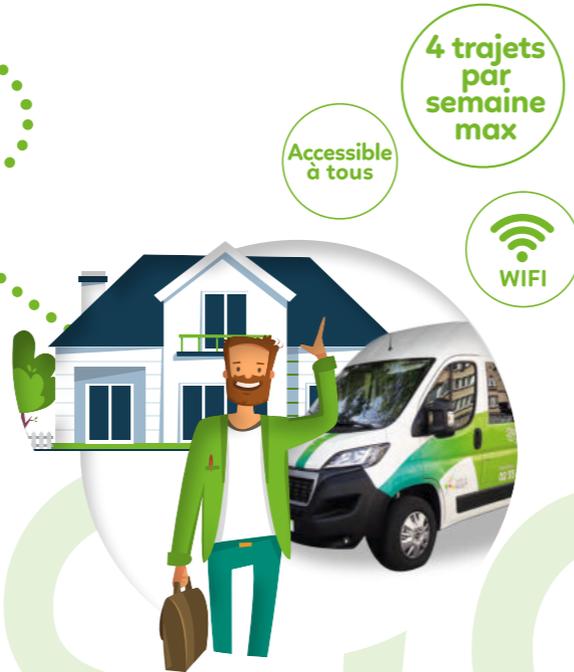
Ne pas jeter sur la voie publique



**1 RÉSERVEZ**  
par téléphone ou en ligne



**2 VOYAGEZ**



**PRÉSENTEZ-VOUS 5 MINUTES AVANT**  
à l'arrêt ou devant votre domicile sur le domaine public.  
Afin de ne pas prendre de retard sur les réservations suivantes, le conducteur ne peut pas vous attendre.

**VOS AVANTAGES**

**LE SAMEDI. C'EST GRATUIT POUR TOUS!**  
*La validation reste obligatoire même le samedi.*

**UN IMPRÉVU ?**

N'oubliez pas d'annuler votre réservation **au plus tard la veille 17h30** ou le vendredi à 17h30 pour un trajet le lundi suivant au **02 33 05 05 05**.  
*Passé ce délai, des pénalités seront appliquées.*  
Règlement du TAD consultable sur le site [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr) ou auprès de votre agence.

**VOUS AVEZ MOINS DE 18 ANS ?**

L'accès au service est limité aux vacances scolaires et pendant la période scolaire au mercredi à partir de 13h et au samedi.  
La restriction ne concerne par les jeunes PMR et les apprentis.



**1 ticket SLAM soit 1,50€ le trajet**

**DE 15 JOURS À LA VEILLE 18H00 :**  
Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.  
Le samedi de 8h45 à 12h30.

**Pour une prise en charge le lundi, réservation avant 18h le vendredi.**

**DU LUNDI AU SAMEDI DE 7H00 À 19H00 :**  
SLAM Transport À la Demande vous emmène de votre domicile vers un point d'arrêt défini\* et/ou inversement (voir Carte).  
\* trajet supérieur à 1km

**LES + DU SERVICE**

La prise en charge s'effectue à votre domicile ou à un des points d'arrêts prédéfinis.  
Tous les titres de transport SLAM sont valables sur SLAM Transport À la Demande.

**TARIFS ET POINTS DE VENTE**

TITRES	CONDITIONS D'UTILISATION	TARIFS	POINTS DE VENTE				
<b>TICKET UNITÉ</b>	Valable 1h dès la 1 <sup>ère</sup> validation	1,50€ 1,20€					
<b>10 VOYAGES</b>	Forfait 10 voyages valables 1h chacun	10,00€	✓	✓	✓	✓	✓
<b>10 VOYAGES tarif réduit</b>	+ de 65 ans et non imposables invalides à 80% et +	5,00€ 5,00€	✓	✓	✓	✓	✓
<b>PASS MENSUEL</b>	Voyages illimités pendant 1 mois dès la 1 <sup>ère</sup> validation	25,90 €	✓	✓	✓	✓	✓
<b>PASS ANNUEL</b>	Voyages illimités pendant 1 an dès la 1 <sup>ère</sup> validation	224,70 €	✓	✓	✓	✓	✓



**CORRESPONDANCE SLAM BUS ?**

La correspondance est gratuite dans l'heure.  
Recherchez vos horaires sur <https://saintloagglo.monbus.mobi>



**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP \***

Vous êtes porteur de la carte CMI (Carte Mobilité Inclusion) avec la mention invalidité ou de la carte invalidité ?  
Nous vous prenons en charge à votre domicile et vous transportons où vous le souhaitez (dans la même zone ou dans l'aire Urbaine).  
\* trajet supérieur à 1 km.